

# Projet Quartiers Libres

Fiche présentation

Juillet 2021

Le Pavillon Belle de Mai :  
La première Maison du projet  
Quartiers Libres

## Opération Le Pavillon Belle de Mai : la Maison du projet Quartiers Libres

Localisation 12 rue Bugeaud (ancienne caserne)

**Contexte** Initié en décembre 2013, le projet Quartiers Libres a fait l'objet depuis ses débuts d'une démarche de concertation continue :

→ **Concertations avec les habitants et les acteurs locaux :**

- Construire le cahier des charges du dialogue compétitif du projet : 2014
- Groupe scolaire Marceau : hiver 2016
- Ateliers de concertation sur les mobilités : février à septembre 2018
- Atelier pour définir 5 démarches prioritaires sur les espaces publics : avril 2019
- Avenir du Jardin Levat : mai 2019
- Atelier sur les 7ha du site des casernes : mai 2019

→ **Réunions publiques & revues de projet :**

- Présentation du projet et de l'équipe lauréate : septembre 2016
- Revue de projet n°1 : juin 2017
- Revue de projet n°2 : février 2018
- Revue de projet n°3 : février 2019
- Revue de projet n°4 : juillet 2019

→ **Expositions itinérantes et temporaires :**

- Friche la Belle de Mai : 21 janvier - 26 février 2017
- Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône : 8 juin - 26 juillet 2017
- Maison pour tous Belle de Mai : 4 avril - 8 juin 2019

Ces différents temps d'association du public à la réflexion ont confirmé l'intérêt des habitantes, des habitants et des acteurs locaux pour le projet. Ils ont également été le lieu d'expression d'une demande forte de création d'une Maison du projet.

En réponse à cette attente, la Métropole Aix-Marseille-Provence (porteuse du projet Quartiers Libres) et la Ville de Marseille ont identifié un bâtiment au cœur du périmètre du projet pouvant accueillir ce type de lieu. Il s'agit d'un pavillon en face de la caserne du MUY et à côté de l'école temporaire Bugeaud.

Quartiers Libres a alors porté la réflexion d'identification des missions et fonctions que ce lieu doit revêtir et engagé les travaux de restructuration du futur « Pavillon Belle de Mai ».

## Opération



Localisation du Pavillon Belle de Mai au sein du site des anciennes casernes  
(Crédit : Google earth, modifiée par Dplab).

Situé au cœur du périmètre des 140 ha du projet Quartiers Libres, le bâtiment du « Pavillon Belle de Mai » est un lieu composé de deux niveaux :

- **L'espace du rez-de-chaussée (ERP)** dédié à accueillir des évènements de type expositions, accueil de manifestations (conférences...), grandes réunions, ...
- **Le premier étage (non ERP)**, accès restreint, est davantage destiné à des espaces de travail.

En cours de construction, les usages du Pavillon Belle de Mai visent à répondre à 7 objectifs :

1. Informer et partager au quotidien sur le projet urbain Quartiers Libres et sa progression à toutes les échelles (Gare de Demain, actions locales et de proximité ...)
2. Etre un des lieux de présentation et de concertation de l'action publique du Plan Partenarial d'Aménagement notamment concernant l'îlot prioritaire Clovis Hugues
3. Incarner un lieu de co-construction du projet urbain et de ses déclinaisons opérationnelles
4. Accueillir les différents services publics métropolitains et autres et leur offrir un lieu d'expression de la cohérence de l'action publique sur le quartier
5. Participer au développement et déploiement d'initiatives locales qui améliorent la qualité de vie au sein du quartier
6. Être un lieu de rencontres et d'activités vivant pour le quartier
7. Cibler un public large et diversifié :
  - Population (diversité de genre, d'âge, de CSP...)
  - Acteurs institutionnels, associatifs, économiques intervenant dans des domaines variés (culture, développement local, sport, numérique, architecture, urbanisme, habitat ...)

### Investigations préalables

- ✓ Expression forte par les habitants et partenaires de la concertation Quartiers Libres de création d'une Maison du projet : depuis 2014
- ✓ Identification du site de l'ancienne caserne 12 rue Bugeaud, appartenant à la Ville de Marseille, propice à l'accueil de la Maison du projet Quartiers Libres : 2018
  - Au cœur du périmètre de 140 ha du projet Quartiers Libres
  - À proximité immédiate de l'école temporaire Bugeaud
- ✓ Convention d'Occupation Temporaire du site accordée par la Ville de Marseille à la Métropole Aix-Marseille-Provence : octobre 2018

### Conception

- ✓ Etudes en vue des travaux de réhabilitation du bâtiment par la Métropole : 2019-2020
- ✓ Mission d'expertise sensible par Nicaya conseil pour préparer l'ouverture du « Pavillon Belle de Mai » : 2019 - 2020
  - Identification de la vocation **hybride** du Pavillon Belle de Mai, un lieu :
    - Pour informer, échanger et se rencontrer autour du projet
    - Support du développement local, utile à la vie et au développement du quartier
- ✓ Identification de ce lieu comme Maison du Projet relai de la concertation et information sur le PPA (Plan Partenarial d'Aménagement) et l'îlot prioritaire Clovis Hugues : 2019-2020
- ✓ Identification des besoins, des parties prenantes du territoire (associations, parents d'élèves, écoles Bugeaud et Busserade...) et d'un programme possible pour ce lieu : printemps-été 2020
- ✓ Dialogue avec les parties prenantes et récolte des contributions en ligne sur les besoins et attentes pour le Pavillon Belle de Mai, dans l'objectif de partager une vision commune : hiver 2020-2021
- Conception d'une exposition permanente et modulable sur Quartiers Libres pour le rez-de-chaussée du Pavillon Belle de Mai : 2021

### Réalisation

*(Échéances  
suivant les  
résultats des  
phases  
précédentes)*

- ✓ Réalisation des travaux de rénovation (intérieur, toiture, bâti, parvis...) de raccordement et de mise aux normes par la Métropole : 2019 à 2020
- ✓ Traitement de l'environnement du bâtiment : 2019 à 2020
  - Fermeture du garage sauvage
  - Démolition par la Ville de Marseille des hangars (squats) le long de la voie ferrée pour laisser place à des friches



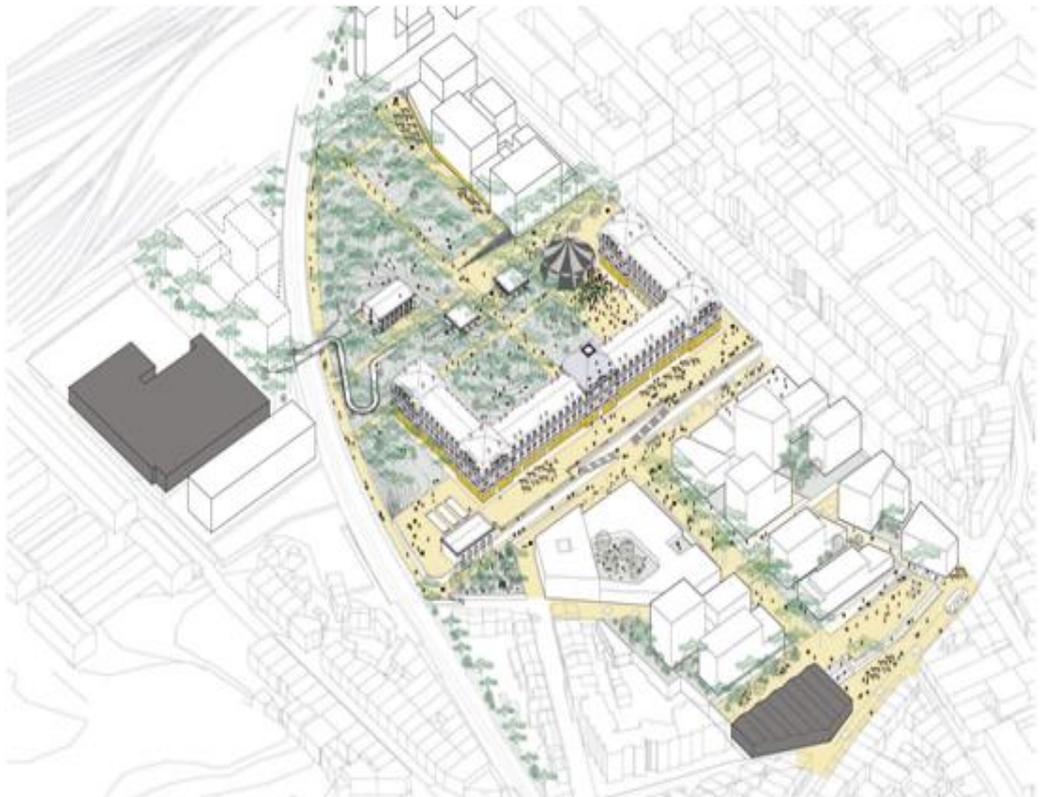
*Le Pavillon Belle de Mai avant et après les rénovations (Crédit : Dplab).*

- ✓ **Travail partenarial pour la mise en place d'aménagements légers** (jardinières, jeux pour enfants...) sur le parvis partagé entre l'école Bugeaud, la caserne du Muy (occupée par la Justice entre 2021 et 2028) et le Pavillon Belle de Mai : printemps-été 2021
- ✓ **Travail partenarial pour la mise en place d'ateliers de jardinage et de lecture** avec les enfants des écoles voisines sur le parvis Bugeaud et les espaces extérieurs attenants : année scolaire : 2021 – 2022
- **Travail partenarial Ville et Métropole pour installer un lieu de concertation du PPA** : 2020-2021
- **Réflexion sur un aménagement à plus long terme de l'ensemble du site**, en lien avec l'opération d'aménagement des 7ha d'espaces publics sur les anciennes casernes militaires de la Belle de Mai, ainsi que le projet de future forêt : dès 2022

#### Mise en service

- ✓ **Lieu de travail de l'équipe projet Quartiers Libres** (Métropole, prestataires, partenaires) : depuis 2020
- ✓ **Lieu d'exposition des maquettes des différents projets** : depuis 2020
- ✓ **Lieu de débat et échanges autour du projet Quartiers Libres** : depuis 2020 (avec les habitants, les associations, les étudiants ...)
- ✓ **Ouverture temporaire du « Pavillon Belle de Mai » - entrepôt de la solidarité pendant la crise sanitaire Covid-19** : avril - mai 2020
  - Stockage de denrées alimentaires et de produits d'hygiène de première nécessité
  - Accueil et distribution aux associations et collectifs citoyens ainsi qu'aux habitantes et habitants du quartier
- ✓ **Lieu de réunions et séminaires réguliers** (SNCF/LNPCA, Politique de la Ville, Manifestation culturelle Rara Woulib, réunion CIQ, ...) : depuis 2020
- ✓ **Lieu de travail offert aux étudiants et partenaires de la construction de la ville** : depuis 2020

- ✓ **Partage progressif du site avec les parties prenantes** : accueil des premiers usages identifiés au sein de ce lieu s'inscrivant dans les thématiques prioritaires soulevées lors des divers échanges à ce sujet dont notamment : éducation/jeunesse, arts et culture, parentalité, accès aux droits, emploi et insertion, santé ... dès mai 2021
- ✓ **Changement de destination du lieu par la Ville** : pour être utilisé exclusivement par le groupe scolaire temporaire Ahmed Litim : depuis juillet 2021
- ✓ **Recherche d'un nouveau lieu pour établir une seconde Maison du projet** : depuis juillet 2021



*Projection du Pavillon Belle de Mai au cœur de la future Forêt  
(Crédits : Güller Güller/TVK et Dplab)*